

Compte rendu du conseil d'administration du
12 mars 2013 à la salle de convivialité du Coulouvrier

Présents

Chantal BELLA - Brigitte ARLABOSSE - Odette BUTTIGIEG
André MILIAT - Monique BESANÇON - Martine BERLIOZ -
Gaston LYONNET - André BESANÇON - Pierre FEUILLET
Michèle ACHARD

Absents

Claude PRESLE - Nathalie PRESLE

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 4 octobre 2012
2. Cours d'espagnol
3. Trésorerie – contrôle URSSAF
4. Préparation de la rencontre 2013
5. Renouvellement des membres du bureau
6. Questions diverses

1. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 4 octobre 2012

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Cours d'espagnol

Les cours d'espagnol se déroulent sans problème. Il y a actuellement 12 élèves.
2 cours ont été reportés suite à des absences de David (maladie et conseil de classe).

3. Trésorerie – Contrôle URSSAF

L'association a fait l'objet d'un contrôle de l'URSSAF pour l'année 2011.
Par courrier du 7/1/2013, cet organisme a avisé le COJU de ce contrôle et réclamé les documents nécessaires.

Suite à un contact téléphonique entre André MILIAT et la personne en charge du dossier, les pièces justificatives ont pu être adressées par mail.

Le contrôle a eu lieu le 4 février et le résultat a été communiqué par courrier du 6 février. Le taux horaire du SMIC appliqué au 1^{er} janvier est erroné (dans le calcul de l'assiette de cotisation). Le calcul des salaires a été effectué sans tenir compte de cette hausse. L'erreur est due au fait que le salaire de janvier est calculé avant d'avoir connaissance du nouveau taux.

Compte tenu de la modicité de la somme qui serait à réclamer, le dossier est clos. L'association doit se mettre en conformité pour l'avenir.

Point de trésorerie

Section langues => 24,93 € compte courant	}	1640,93 €
1616 € livret bleu		

COJU => 97,10 € compte courant	}	8183,27 €
8086,17 € livret bleu		

L'association compte actuellement 41 adhérents à jour de cotisation.

4. Préparation de la rencontre 2013

Chantal BELLA a réservé l'EMO pour la soirée du jumelage par courrier du 28/1/2013. Elle demande à Mr LYONNET si le COJU doit verser la caution pour la réservation de la salle, comme toute association est tenue de le faire. Il lui répond que non, puisque la soirée sera prise en charge par la municipalité.

Au 28 février, Germain DA ROCHA a communiqué par mail une liste avec 37 personnes inscrites, mais qui n'avaient pas confirmé leur participation.

Au 6 mars, il a renvoyé une liste après confirmation auprès des personnes concernées : 13 couples et 5 personnes seules (soit 31 personnes)

Le maire Mr ALVAREZ et son épouse, ainsi que Germain DA ROCHA feront partie du voyage.

Un car de 50 personnes sera loué.

A ce jour, 13 familles de Champagne ont répondu pour se porter familles d'accueil. Mr LYONNET réserve sa réponse : il nous la communiquera après réflexion.

Chantal BELLA remet et commente aux administrateurs le programme et le budget prévisionnel qui a été élaboré en réunion de bureau du 4 mars (voir documents joints).

Mr LYONNET indique que la municipalité prendra en charge la soirée du dimanche soir : repas préparé par le restaurant Les Platanes à Champagne et spectacle en duo de Pierre-Luc et Véronique Moinel.

Le contrat pour le spectacle doit être adressé directement à la mairie. Pour la SACEM, Chantal BELLA va contacter Sophie VARTAZIAN.

La facture du repas sera adressée directement à la mairie.

Le programme est approuvé par les administrateurs.

5. Renouvellement des membres du bureau

Les membres du bureau sont élus pour 3 ans. Le renouvellement aurait déjà dû être fait en décembre 2012.

Aucun candidat ne se présente pour la présidence de l'association. Chantal BELLA se représente. Mais elle confirme qu'elle restera présidente jusqu'à la prochaine assemblée générale puis démissionnera. Elle conserve son poste de présidente afin d'assurer la future rencontre.

Brigitte ARLABOSSE et Odette BUTIGIEG se représentent en tant que secrétaire et secrétaire adjointe.

Michèle ACHARD se présente en tant que trésorière, André MILIAT en tant que trésorier adjoint.

Le conseil d'administration approuve la composition du bureau à l'unanimité.

6. Questions diverses

Chantal BELLA a consulté le site WEB de Villanueva et constaté qu'en cliquant sur l'écusson de Champagne, on était dirigé directement sur le site de la commune. Elle suggère à Mr LYONNET la même chose pour Villanueva.

En conclusion, Mr LYONNET remercie Chantal BELLA et les membres du bureau pour la préparation de la rencontre.

Prochain conseil d'administration fixé au lundi 13 mai 2013 à 20h30 (salle à déterminer).

La Présidente

Chantal BELLA

La Secrétaire

Brigitte ARLABOSSE